

15 novembre 2021



**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 15 novembre 2021 à 19 h 00 au lieu habituel des délibérations.**

CONSIDÉRANT les mesures exceptionnelles adoptées par décrets et arrêtés ministériels du gouvernement provincial pour faire face à la pandémie de COVID-19, permettant au conseil municipal de siéger à huis clos et permettant à leurs membres de prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication.

**Présents :** M. Claude Riverin, maire et président d'assemblée  
M. Michel Blackburn, conseiller poste 1  
M. Éric Larouche, conseiller poste 2  
M. Étienne Voyer, conseiller poste 3  
Mme Kim Limoges, conseillère poste 4  
M. Gilles Tremblay, conseiller poste 5  
Mme Suzan Lecours, conseillère poste 6

**Absent(s) :** Tous conseillers présents

Sont également présents, M. Éric Emond directeur général et secrétaire-trésorier agissant à titre de secrétaire d'assemblée et Mme Marylène Compartino Campagna, secrétaire-trésorière adjointe.

Note : Une copie de l'ordre du jour et une copie des projets de procès-verbaux ont été remises 72 heures avant la journée de cette séance.

---

Tous les conseillers formant quorum sous la présidence du maire, M. Claude Riverin, l'assemblée est déclarée ouverte

**1. MOT DE BIENVENUE**

**1.1 Message du maire et quelques informations sur la procédure de réunion et information concernant la formation obligatoire des élu(e)s**

M. le maire, Claude Riverin souhaite la bienvenue à tous les membres du conseil.

**1.2 Présentation du nouveau directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Éric Emond**

M. le maire, Claude Riverin souhaite la bienvenue à M. Éric Emond et le présente aux membres du Conseil comme étant le nouveau directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité.

222-2021

**2. NOMINATION DE MONSIEUR ÉRIC EMOND À TITRE DE DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER, AGISSANT COMME SECRÉTAIRE DES RÉUNIONS DU CONSEIL ET AUTRES COMITÉS DU CONSEIL, LE CAS ÉCHÉANT**

CONSIDÉRANT que le poste de direction général est vacant depuis le 15 août 2021;

CONSIDÉRANT la nécessité de procéder à la nomination d'un nouveau directeur général et secrétaire-trésorier;

Il est proposé par M. Michel Blackburn, appuyé par M. Éric Larouche, de procéder à la nomination de M. Éric Emond à titre de directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de Sainte-Rose-du-Nord.

QUE les conditions de travail, incluant le salaire, soient celles décrites dans le contrat de travail signé entre les deux parties.

**Adopté à l'unanimité**

**223-2021**

### **3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

CONSIDÉRANT que M. le maire Claude Riverin a fait lecture de l'ordre du jour;

CONSIDÉRANT qu'il convient de retirer les points suivants :

- 8.13 Désignation de monsieur Éric Emond comme représentant de la Municipalité auprès de l'Agence du revenu du Québec– résolution
- 8.14 Désignation de monsieur Éric Emond comme représentant de la Municipalité auprès du receveur général du Canada et de l'Agence du revenu du Canada (ARC) – résolution

CONSIDÉRANT qu'il convient d'ajouter les points suivants :

- 12.2 Marché de Noël
- 12.3 Lettre de M. Denis Tremblay
- 12.4 Résolution d'appui pour tournage d'un court métrage au musée de la Nature
- 12.5 Suivi concernant l'enveloppe des profits générés par l'activité de culture latine tenue en collaboration entre la Municipalité et la bibliothèque de Ste-Rose-du-Nord
- 12.6 Séance publique d'information concernant le projet d'assainissement des eaux usées du périmètre urbain
- 12.7 Emplacement pour remisage des motoneiges des propriétaires de l'Anse d'en haut

Il est proposé par M. Michel Blackburn, appuyé par M. Gilles Tremblay, d'adopter l'ordre du jour;

**Adopté à l'unanimité**

**224-2021**

### **4. PROCÈS-VERBAUX**

#### **4.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 octobre 2021**

Il est proposé par M. Michel Blackburn, appuyé par Mme Suzan Lecours, que soit adopté le procès-verbal de la séance du 4 octobre 2021, sans modification et avec dispense de lecture.

**Adopté à l'unanimité**

### **5. NOMINATION D'UN PROMAIRE**

M. le maire, Claude Riverin, nomme M. Michel Blackburn comme maire suppléant pour une période de 3 mois.

### **6. CORRESPONDANCE**

#### **6.1 Club de l'Amitié**

Le maire fait la lecture d'une lettre provenant du club de l'Amitié et dans laquelle sont exprimées certaines demandes relativement à des travaux de modifications, rénovations du pavillon de la Montagne. M. Éric Emond effectuera le suivi avec les demandeurs.

## **7. COMITÉS**

### **7.1 Dépôt, par le maire, des comités du Conseil et invitations aux conseillers de manifester leur intérêt**

Le maire dépose officiellement la liste des comités découlant du Conseil et invite les membres à manifester leur intérêt à la prochaine séance ordinaire.

### **7.2 Dépôt d'un rapport intérimaire de la Société de développement (SD) relativement à la réalisation du projet subventionné par le ministère de l'Éducation pour la mise aux normes des sentiers de la montagne du Chapeau et du lac de la Roche**

L'agente de développement de la SD fait état de l'avancement des travaux de réfection des sentiers du lac de la Roche et de la montagne du Chapeau.

### **7.3 Présentation d'un rapport financier intérimaire qui a été remis au gestionnaire du fonds des TPI ainsi qu'à la coordonnatrice au territoire public de la MRC du Fjord-du-Saguenay relativement à la réalisation du projet de mise en valeur du lot 12C, aux fins de finalisation de l'entente de location à long terme dudit lot**

L'agente de développement de la SD présente le projet de développement du lot 12C. Les plans sont dévoilés et le projet est expliqué sommairement.

## **8. ADMINISTRATION**

**225-2021**

### **8.1 Nomination de madame Silvy Lapointe à titre d'adjointe administrative**

CONSIDÉRANT l'augmentation de la charge de travail dans les services d'urbanisme et de direction;

CONSIDÉRANT l'intérêt de déléguer les tâches de nature administrative et financière à une adjointe afin d'optimiser le travail des ressources professionnelles;

Il est proposé par M. Michel Blackburn, appuyé par M. Gilles Tremblay, de procéder à la nomination de Mme Silvy Lapointe à titre d'adjointe administrative.

QUE les conditions de travail, incluant le salaire, soient celles décrites dans le contrat de travail signé entre les deux parties.

**Adopté à l'unanimité**

**226-2021**

### **8.2 Adoption du rapport d'approbation des états financiers 2019 de l'OMH**

Il est proposé par M. Gilles Tremblay, appuyé par M. Michel Blackburn, d'adopter le rapport d'approbation des états financiers 2019 de l'OMH tel que présenté.

**Adopté à l'unanimité**

**227-2021**

### **8.3 Renouvellement de l'entente annuel avec la Croix-Rouge au montant de 170\$**

Il est proposé par Mme Suzan Lecours, appuyé par M. Étienne Voyer, que soit renouvelée l'entente annuelle entre la Croix-Rouge et la Municipalité et que les frais de 170\$ soient acquittés.

**Adopté à l'unanimité**

### **8.4 Dépôt du certificat affirmant le résultat de la signature du registre des personnes habiles à voter relativement au règlement d'emprunt 308-2021**

**décrétant une dépense de 160 000 \$ et un emprunt du même montant pour l'acquisition du lot 6 088 567 du cadastre du Québec dans le cadre du projet d'assainissement des eaux usées**

Il est, par la présente, déposé par Mme Marylène Compagnino Campagna secrétaire-trésorière adjointe, le certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter tenue le 19 octobre 2021 en regard du règlement d'emprunt numéro 308-2021.

**Adopté à l'unanimité**

**228-2021**

**8.5 Désignation de monsieur Éric Emond aux fins de la signature des documents officiels et responsable de l'application de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels**

Il est proposé par M. Michel Blackburn, appuyé par M. Gilles Tremblay, que soit désigné M. Éric Emond aux fins de la signature des documents officiels et responsable de l'application de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

**Adopté à l'unanimité**

**229-2021**

**8.6 Désignation : représentants officiels de la Municipalité auprès de la Caisse Desjardins et comme signataires des emprunts et de tout autre effet bancaire**

CONSIDÉRANT la nécessité de nommer un représentant officiel pour agir au nom de la Municipalité;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'autoriser le nouveau directeur général à signer les effets bancaires et autres documents;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'autoriser le nouveau maire, à signer les effets bancaires et autres documents;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'autoriser la secrétaire-trésorière adjointe, à signer les effets bancaires et autres documents;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par M. Michel Blackburn, appuyé par M. Éric Larouche que soient autorisés M. Éric Emond et Mme Marylène Compagnino Campagna, à signer tout chèque émis, transactions électroniques (accèsD) et billets ou autres titres consentis par la Municipalité, conjointement avec le maire M. Claude Riverin ou le maire suppléant.

**Adopté à l'unanimité**

**230-2021**

**8.7 Désignation : représentant autorisé pour la gestion du compte de carte de crédit de la Municipalité**

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Sainte-Rose-du-Nord possède une carte de crédit, au nom de Mme Nadia Bolduc, et que celle-ci n'est plus en fonction;

CONSIDÉRANT qu'il y aurait lieu d'annuler cette carte et refaire une demande pour les besoins administratifs de la Municipalité;

EN CONSÉQUENCE,

il est proposé par M. Michel Blackburn, appuyé par Mme Suzan Lecours, que le Conseil municipal demande d'annuler la carte de crédit Visa Desjardins, compte Affaires, émise au nom de la Municipalité de Sainte-Rose-du-Nord à l'attention de Nadia Bolduc;

QU'une demande pour l'accès à une nouvelle carte soit présentée à Visa Desjardins, compte Affaires, et soit émise au nom de la Municipalité de Sainte-Rose-du-Nord à l'attention de Éric Emond;

QUE M. Éric Emond soit autorisé à modifier, consulter et recevoir les informations concernant le compte de la carte Visa Desjardins;

QUE M. Éric Emond soit la personne ressource, pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Rose-du-Nord, concernant cette la carte Visa Desjardins, comptes Affaires;

QU'advenant l'absence de M. Éric Emond, Mme Marylène Compertino Campagna secrétaire-trésorière adjointe possède les mêmes autorisations.

**Adopté à l'unanimité**

**231-2021**

#### **8.8 Désignation : administrateur principal du compte d'accèsD Affaires**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Sainte-Rose-du-Nord a adhéré à AccèsD Affaires et a nommé un ou plusieurs administrateurs principaux;

CONSIDÉRANT que la Municipalité doit abroger auprès d'accèsD Affaires les noms antérieurs inscrits à titre de représentant de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'ajouter ou retirer un ou des administrateurs principaux;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Mme Kim Limoges, appuyée par M. Étienne Voyer, que M. Éric Emond, directeur général et secrétaire-trésorier et Mme Marylène Compertino Campagna secrétaire-trésorière adjointe, soient désignés administrateurs principaux aux fins d'utilisation du service AccèsD Affaires et qu'il soit investie de tous les pouvoirs nécessaires à cette fin.

**Adopté à l'unanimité**

**232-2021**

#### **8.9 Désignation : représentant autorisé auprès de Revenu Québec**

CONSIDÉRANT que la Municipalité doit abroger auprès de Revenu Québec tous les noms antérieurs inscrits à titre de représentant de la Municipalité;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de désigner un représentant autorisé de la Municipalité auprès de Revenu Québec afin d'avoir accès au dossier de la Municipalité et de pouvoir obtenir les informations utiles dans l'exercice de ses fonctions;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Michel Blackburn, appuyé par M. Étienne Voyer et il est résolu que M. Éric Emond, directeur général et secrétaire-trésorier et Mme Marylène Compertino Campagna secrétaire-trésorière adjointe, soient autorisés à :

- Inscrire la Municipalité aux fichiers de Revenu Québec;
- Gérer l'inscription de la Municipalité à clicSÉQR – Entreprises;
- Gérer l'inscription de la Municipalité à Mon dossier pour les entreprises et, généralement, à faire tout ce qui est utile et nécessaire à cette fin;
- Remplir les rôles et à assumer les responsabilités du responsable des services électroniques décrits dans les conditions d'utilisation de Mon

dossier pour les entreprises, notamment en donnant aux utilisateurs de la Municipalité une autorisation ou une procuration;

- Consulter le dossier de la Municipalité et à agir au nom et pour le compte de la Municipalité, pour toutes les périodes et toutes les années d'imposition (passées, courantes et futures), ce qui inclut le pouvoir de participer à toute négociation avec Revenu Québec, en ce qui concerne tous les renseignements que Revenu Québec détient au sujet de la Municipalité pour l'application ou l'exécution des lois fiscales, de la Loi sur la taxe d'accise et de la Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires, en communiquant avec Revenu Québec par tous les moyens de communication offerts (par téléphone, en personne, par la poste et à l'aide de services en ligne).

**Adopté à l'unanimité**

**233-2021**

#### **8.10 Désignation : représentant autorisé auprès du receveur général du Canada et de l'Agence du revenu du Canada (ARC)**

CONSIDÉRANT que la Municipalité doit abroger auprès du receveur général du Canada et de l'Agence du revenu du Canada (ARC) tous les noms antérieurs inscrits à titre de représentant de la Municipalité;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de désigner un représentant autorisé de la Municipalité auprès du receveur général du Canada et de l'Agence du revenu du Canada (ARC) afin d'avoir accès au dossier de la Municipalité et de pouvoir obtenir les informations utiles dans l'exercice de ses fonctions;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Mme Kim Limoges, appuyée par M. Michel Blackburn et il est résolu que M. Éric Emond, directeur général et secrétaire-trésorier et Mme Marylène Compertino Campagna secrétaire-trésorière adjointe, soient autorisés à :

- Consulter le dossier de l'entreprise et agir au nom et pour le compte de l'entreprise, pour toutes les périodes et toutes les années d'imposition (passées, courantes et futures), ce qui inclut le pouvoir de participer à toute négociation avec l'Agence du revenu du Canada (ARC), en ce qui concerne tous les renseignements que ce dernier détient au sujet de l'entreprise pour l'application ou l'exécution des lois fiscales, de la Loi sur la taxe d'accise et les transferts de documents en communiquant avec lui par téléphone, en personne, par écrit ou au moyen des services en lignes;
- Effectuer l'inscription de l'entreprise aux fichiers de l'ARC;
- Effectuer l'inscription de l'entreprise à Mon dossier pour les entreprises;
- Consulter le dossier de l'entreprise et agir au nom et pour le compte de l'entreprise, conformément aux conditions d'utilisation de Mon dossier pour les entreprises, que vous pouvez consulter sur le site Internet de l'ARC et que vous pouvez accepter;
- Signer une autorisation ou une procuration au nom et pour le compte de l'entreprise, y renoncer ou la révoquer, selon le cas;

QUE la Municipalité accepte que l'ARC communique avec les représentants nommés, par téléphone, en personne, par écrit ou par voie électronique, les renseignements dont il dispose sur l'entreprise et qui sont nécessaires à l'inscription à Mon dossier ou aux fichiers de l'ARC.

**Adopté à l'unanimité**

234-2021

### 8.11 Désignation : représentant autorisé pour les relevés d'emploi (RE Web)

CONSIDÉRANT que la Municipalité doit abroger auprès de Service Canada tous les noms antérieurs inscrits à titre de représentant de la Municipalité;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de désigner un représentant autorisé de la Municipalité auprès de Service Canada pour les relevés d'emplois (RE Web);

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Michel Blackburn, appuyé par Mme Suzan Lecours et il est résolu que M. Éric Emond, directeur général et secrétaire-trésorier et Mme Marylène Compagnino Campagna secrétaire-trésorière adjointe, soient désignés comme représentants autorisés auprès de Service Canada pour les relevés d'emploi (RE Web).

**Adopté à l'unanimité**

235-2021

### 8.12 Autorisation au trésorier à agir à titre de représentant autorisé, pour et au nom de la municipalité de Sainte-Rose-du-Nord, auprès de clicSÉQR, de Revenu Québec et de l'Agence du revenu du Canada

Il est proposé par M. Michel Blackburn, appuyé par M. Éric Larouche et résolu à l'unanimité :

- De nommer le trésorier de la Municipalité de Sainte-Rose-du-Nord à titre de représentant autorisé à signer, au nom de la Municipalité de Sainte-Rose-du-Nord, les documents requis pour l'inscription à clicSÉQR et, généralement, à faire tout ce qu'il jugera utile et nécessaire à cette fin;
- D'autoriser Revenu Québec à communiquer au représentant autorisé les renseignements dont il dispose et qui sont nécessaires à l'inscription à clicSÉQR;
- De nommer le trésorier de la Municipalité de Sainte-Rose-du-Nord à titre de représentant autorisé auprès de Revenu Québec et l'Agence du revenu du Canada à signer, au nom de la Municipalité de Sainte-Rose-du-Nord, les formulaires fiscaux suivants : formulaires de consentement, nomination de responsable de services électroniques, formulaire de choix fiscaux selon la Loi sur la taxe d'accise (LTA) et la Loi sur la taxe de vente du Québec (LTVQ), les déclarations de revenus, les déclarations de taxes de vente, les déclarations de retenues sur la paie (à la source et cotisations de l'employeur);
- D'autoriser le trésorier de la Municipalité de Sainte-Rose-du-Nord à fournir et à modifier, pour la Municipalité de Sainte-Rose-du-Nord et en son nom, tout renseignement ou document en application de la LTA, de la LTVQ, de la Loi sur les impôts du Québec, de la Loi de l'impôt sur les revenus, les retenues sur la paie (à la source) et les cotisations à titre d'employeur;
- D'autoriser le trésorier de la Municipalité de Sainte-Rose-du-Nord à participer à toute négociation avec Revenu Québec et l'Agence du revenu du Canada en ce qui concerne de tels renseignements ou de tels documents précédemment mentionnés;
- D'autoriser Revenu Québec et l'Agence du revenu du Canada à communiquer les renseignements ou les documents nécessaires à l'exécution de son mandat de représentant autorisé au trésorier;
- De révoquer la désignation de M. Christian St-Gelais à titre de représentant autorisé auprès de clicSÉQR;

- De révoquer la désignation de Mme Nadia Bolduc à titre de représentante autorisée auprès de clicSÉCUR;
- De révoquer la désignation de Mme Maryse Girard à titre de représentante autorisée auprès de clicSÉCUR.

**Adopté à l'unanimité**

## **9. AUTORISATIONS DE PAIEMENTS**

### **236-2021 9.1 Ratification de paiement, Société de développement, participation financière aux salaires employés du bureau d'information touristique et du Quai, 16 682,05 \$**

Il est proposé par M. Michel Blackburn, appuyé par Mme Kim Limoges, de ratifier le paiement de la facture de la Société de développement pour participation financière de la Municipalité aux salaires employés du bureau d'information touristique et du Quai au montant de 16 682,05 \$.

**Adopté à l'unanimité**

### **237-2021 9.2 Ratification de paiement, municipalité de Saint-Fulgence, 2e versement pour le service incendie, 14 294,50 \$**

Il est proposé par Mme Suzan Lecours, appuyée par M. Michel Blackburn, de ratifier le paiement de la facture de la Municipalité de Saint-Fulgence (2<sup>e</sup> versement) pour le service incendie au montant de 14 294,50 \$.

**Adopté à l'unanimité**

### **9.3 Ratification de paiement, Groupe TRIGONE, accompagnement dans l'embauche d'une adjointe de direction, 5 409,57 \$**

*Reporté à une séance ultérieure.*

### **238-2021 9.4 Ratification de paiement, MRC du Fjord-du-Saguenay, quotes-parts service incendie, évaluation, développement, déchets, téléphonie, 24 297,77 \$**

Il est proposé par M. Michel Blackburn, appuyé par Mme Suzan Lecours, de ratifier le paiement de la facture de la MRC du Fjord-du-Saguenay pour diverses quotes parts au montant de 24 297,77 \$.

**Adopté à l'unanimité**

### **239-2021 9.5 Ratification de paiement, WSP Canada, service d'ingénierie pour bloc sanitaire du Quai, 5 556,11 \$**

Il est proposé par M. Éric Larouche, appuyé par M. Michel Blackburn, de ratifier le paiement de la facture de WSP Canada pour service d'ingénierie concernant le projet du bloc sanitaire du Quai au montant de 5 556,11 \$.

**Adopté à l'unanimité**

## **10. URBANISME**

### **10.1 Rapport de l'inspectrice en bâtiment et en environnement**

Le bilan des permis émis durant le mois d'octobre 2021 est déposé.

## **11. RÈGLEMENTS**

### **240-2021 11.1 Résolution de retrait du règlement d'emprunt 308-2021 décrétant une dépense de 160 000\$ et un emprunt du même montant pour l'acquisition du**



**lot 6 088 567 du cadastre du Québec dans le cadre du projet d'assainissement des eaux usées**

CONSIDÉRANT la résolution numéro 202-2021 prévoyant l'adoption du *Règlement d'emprunt numéro 308-2021 décrétant une dépense de 160 000 \$ et un emprunt du même montant pour l'acquisition du lot 6 088 567 du cadastre du Québec dans le cadre du projet d'assainissement des eaux usées* en date du 13 septembre 2021;

CONSIDÉRANT la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter tenue le 19 octobre 2021 en regard dudit règlement d'emprunt numéro 308-2021;

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de cette procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter, le nombre de signatures inscrites au registre a atteint celui requis pour que le règlement d'emprunt numéro 203-2021 fasse l'objet d'un scrutin référendaire;

CONSIDÉRANT QU'aucun avis de scrutin référendaire n'a encore été publié;

CONSIDÉRANT l'article 559 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Michel Blackburn, appuyé par M. Gille Tremblay :

QUE soit retiré le *Règlement d'emprunt numéro 308-2021 décrétant une dépense de 160 000 \$ et un emprunt du même montant pour l'acquisition du lot 6 088 567 du cadastre du Québec dans le cadre du projet d'assainissement des eaux usées*.

**Adopté à l'unanimité**

***Avis de motion***

**11.2 Avis de motion et dépôt du projet de règlement d'emprunt 314-2021 décrétant une dépense de 160 000\$ et un emprunt du même montant pour l'acquisition du lot 6 088 567 du cadastre du Québec dans le cadre du projet d'assainissement des eaux usées**

Il est, par la présente, donné avis de motion, par M. Michel Blackburn, conseiller, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 314-2021 décrétant une dépense de 160 000 \$ et un emprunt du même montant pour l'acquisition du lot 6 088 567 du cadastre du Québec dans le cadre du projet d'assainissement des eaux usées.

***Dépôt projet 314-2021***

Il est, par la présente, déposé par M. Michel Blackburn, conseiller, le projet de règlement intitulé *Règlement numéro 314-2021 décrétant une dépense de 160 000 \$ et un emprunt du même montant pour l'acquisition du lot 6 088 567 du cadastre du Québec dans le cadre du projet d'assainissement des eaux usées*.

**241-2021**

**11.3 Adoption du projet de règlement 314-2021 décrétant une dépense de 160 000\$ et un emprunt du même montant pour l'acquisition du lot 6 088 567 du cadastre du Québec dans le cadre du projet d'assainissement des eaux usées**

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Sainte-Rose-du-Nord doit procéder à l'implantation d'un système de traitement des eaux usées de son périmètre urbain;

CONSIDÉRANT que l'endroit identifié pour la construction de futurs étangs aérés et autre infrastructures connexes de traitement des eaux usées correspond au lot 6 088 567 du cadastre du Québec;

CONSIDÉRANT que pour la réalisation de cet ouvrage d'assainissement des eaux, le conseil de la Municipalité a adopté la résolution numéro 251-2020, l'autorisant à acquérir par expropriation, pour des fins publiques, le lot 6 088 567, cadastre du Québec;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné, et qu'un projet du présent règlement a été présenté;

Il est proposé par M. Michel Blackburn, appuyé par Mme Suzan Lecours, d'adopter le projet de règlement 314-2021 décrétant une dépense de 160 000\$ et un emprunt du même montant pour l'acquisition du lot 6 088 567 du cadastre du Québec dans le cadre du projet d'assainissement des eaux usées;

QUE copie dudit projet de règlement est disponible pour consultation au bureau de la Municipalité durant les heures normales de bureau.

**Adopté à l'unanimité**

## **12. DIVERS**

**242-2021**

### **12.1 Résolution d'appui à la demande de la MRC de Brome-Missisquoi, pour la transmission par courrier électronique des avis aux élus municipaux**

CONSIDÉRANT que la pandémie de la COVID-19 est une occasion de revoir certaines pratiques, notamment, l'utilisation de la technologie par les conseils municipaux;

CONSIDÉRANT qu'il est parfois prévu dans les lois municipales, telles que le Code municipal du Québec, RLRQ, c. C-27.1 et la Loi sur les cités et villes, RLRQ, c. C-19, que les avis aux membres du conseil soient transmis par la poste recommandée (ex. : 445 al. 10 C.m., 323 L.c.v.);

CONSIDÉRANT que l'accès au courrier électronique est généralisé depuis plusieurs années;

CONSIDÉRANT que le courrier électronique pourrait, avec preuve de réception, remplacer la formalité de la poste recommandée;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Gilles Tremblay, appuyé par M. Éric Larouche :

- Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;
- D'appuyer la MRC de Brome-Missisquoi dans sa demande au gouvernement du Québec pour qu'il prévoie une modification des lois municipales, telles que le Code municipal du Québec (RLRQ, c. 27.1) et la Loi sur les cités et villes (RLRQ, c. C-19), afin de permettre la transmission d'avis aux élus par courrier électronique avec preuve électronique de réception, en plus de la poste recommandée;
- De transmettre copie de la présente résolution à Mme Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, à Mme Caroline Proulx, députée de Berthier, à la FQM, à l'UMQ et à la MRC de Brome-Missisquoi.

**Adopté à l'unanimité**

**243-2021**

### **12.2 Marché de Noël**

Il est proposé par Mme Kim Limoges, appuyée par Mme Suzan Lecours, d'aller de l'avant dans l'organisation d'un Marché de Noël et que la Municipalité participe financièrement pour une somme de 450\$.

**Adopté à l'unanimité**

### **12.3 Lettre de M. Denis Tremblay**

M. Denis Tremblay concernant le déneigement d'une partie du chemin du Tableau, mentionne qu'il fera une demande d'aide financière à la MRC pour l'entretien de la machinerie lui servant à effectuer le déneigement.

**244-2021**

### **12.4 Résolution d'appui – tournage d'un court métrage au musée de la Nature**

Il est proposé par Mme Suzan Lecours, appuyée par M. Gilles Tremblay, d'appuyer le projet de Mathieu Gauvreau concernant le tournage d'un court-métrage qui se tiendrait dans le bâtiment du musée de la Nature à Sainte-Rose-du-Nord.

**Adopté à l'unanimité**

### **12.5 Suivi concernant l'enveloppe des profits générés par l'activité de culture latine tenue en collaboration entre la Municipalité et la bibliothèque de Ste-Rose-du-Nord**

Un suivi sera effectué par le directeur général.

### **12.6 Séance publique d'information concernant le projet d'assainissement des eaux usées du périmètre urbain**

Tous les conseillers présents sont d'accord pour aller de l'avant avec une séance publique d'information concernant le projet d'assainissement des eaux usées du périmètre urbain. Une date sera fixée ultérieurement. Suivi par le directeur général.

### **12.7 Emplacement pour remisage des motoneiges des propriétaires de l'Anse d'en haut**

M. Michel Blackburn mentionne qu'il a reçu des demandes de la part de propriétaires de la rue de la Montagne (Anse d'en haut) qui manifestent leur intérêt à trouver un emplacement à louer afin de remiser leur motoneige l'hiver.

## **13. PÉRIODE DE QUESTIONS**

*Aucune question reçue du public avant la séance.*

## **14. DISPOSITIONS FINALES**

**245-2021**

### **14.1 Levée de la séance**

Mme Kim Limoges propose que la séance soit levée à 20 h 20.

---

Éric Emond, directeur général et  
secrétaire-trésorier

---

Claude Riverin, maire